



Remboursement serrure suite vetusté

Par **asroma8500**, le **18/05/2009** à **22:17**

Bonjour,

Samedi dernier (16-05-2009) en partant au boulot ma clé reste bloqué dans ma serrure. le propriétaire (une SCI) n'étant pas joignable le week end je fais appel à un serrurier qui me dit le la serrure est vetuste et me la change (633€ au total serrure blindé il est bien stipulé sur la facture changement en urgence suite vetusté).

Le Lundi suivant je contact le propriétaire et lui explique ce qui s'est passé : il me dit que je n'avais pas à toucher la serrure, me dit que j'aurais du pssé le week end avec la porte ouverte et refuse de me rembourser.

Que faire ?

Merci !